

sièges qui leur avaient été préparés, le Commissaire du Roi a engagé l'Assemblée à s'asseoir.

Le Commissaire du Roi a aussitôt invité le révérend Darling, doyen des missionnaires protestants à Taïti, à dire la prière.

La Reine a ensuite remis au Régent son discours en taïtien en l'invitant à en donner lecture à l'Assemblée.

Le Gouverneur Commissaire du Roi s'est levé après cette lecture, a prononcé son discours et lu la convention du 5 août 1847. (*Acte du Protectorat.*)

La traduction en taïtien de ces deux documents a été lue par M. A. Darling, premier interprète du Gouvernement.

L'orateur Mare, désigné par la Chambre indigène, a répondu au discours de S. M. et à celui du Gouverneur Commissaire du Roi.

Tous les membres de la Chambre, le Président en tête, sont venus, ensuite, successivement prêter serment entre les mains de la Reine et du Commissaire du Roi.

Après la prestation de serment, le Gouverneur Commissaire du Roi, avec l'assentiment de la Reine, s'est levé et a dit :

« Au nom de S. M. la Reine des Iles de la Société et de S. M. le Roi des Français, je déclare ouverte l'Assemblée législative indigène, et j'invite MM. les délégués à commencer leurs travaux. »

La Reine, son fils et le Gouverneur Commissaire du Roi se sont alors retirés et ont été reconduits avec le même cérémonial à la demeure de S. M.

Avant de prendre congé d'Elle, le Commissaire du Roi lui ayant demandé si elle avait quelques ordres à faire donner, la Reine lui a répondu en le remerciant des attentions qu'il avait eues pour elle et en lui exprimant sa satisfaction et sa reconnaissance pour tout ce qui avait été dit et fait, tant pour elle que pour son peuple, dans cette circonstance.

Le Commissaire du Roi est ensuite rentré à l'hôtel du Gouvernement, accompagné de son état-major et des autres officiers formant le cortège.

Fait à Papeete, le 1<sup>er</sup> mars 1848.

*Le Secrétaire archiviste,*

Signé : A. DE ST-AUBIN.

Pour copie conforme au texte déposé aux Archives du Gouvernement :

*Le Secrétaire archiviste,*

Signé : A. DE ST-AUBIN.